



Avis public de révision de la liste électorale

Localité de Radisson

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, monsieur Nabil Boughanmi, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Localité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la Localité le mardi 9 septembre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - Vous avez 18 ans accomplis;
 - Vous avez la citoyenneté canadienne;
 - Vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - Vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec ;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Localité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la Localité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la Localité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Lieu : **Hôtel de la Ville**

Adresse : **129 Des Groseilliers, Radisson (QC) J0Y 2X0**

Jours et heures : Vendredi le 17 octobre

- de 9 h à 12 h ;
- de 13 h à 16 h ;
- de 17 h à 20 h.

Samedi le 18 octobre 2025

- de 9 h à 12 h ;
- de 13 h à 16 h.

- 4.1** Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes :

- **En visioconférence** :

La demande doit être transmise par courriel à dg@localiteradisson.com au plus tard le 16 octobre 2025 à 16 h, afin de convenir d'un rendez-vous.

- La visioconférence doit permettre aux réviseurs de voir et d'entendre en tout temps le demandeur ou la demandeuse.
- La communication se fera en temps réel, par l'application choisie par le président d'élection et indiquée lors de la prise de rendez-vous.

- Le demandeur ou la demandeuse doit s’assurer de disposer des équipements nécessaires au bon déroulement de la visioconférence.
- Les pièces d’identité et documents justificatifs doivent être présentés clairement à la caméra.
- Enfin, la personne devra prêter serment devant les réviseurs confirmant que les renseignements fournis sont véridiques.

- **Par écrit :**

La demande complète doit être transmise au plus tard le **16 octobre 2025 à 16 h**, en utilisant le formulaire mis à disposition sur le site Élections de la Localité, accessible au lien suivant :

<https://www.localiteradisson.com/fr/elections/>

La demande doit contenir toutes les preuves nécessaires à l’évaluation du droit d’être inscrit sur la liste électorale et être accompagnée d’une déclaration sous serment devant la commission de révision.

La personne doit se faire assermenter par une personne autorisée à recevoir un serment, puis signer la demande après l’avoir prêté.

La demande peut être transmise :

- Par courriel à dg@localiteradisson.com,
- En personne à l’hôtel de ville, à l’attention du président d’élection,
- Ou par la poste, à l’attention du président d’élection.

Dans tous les cas, il incombe au demandeur ou à la demandeuse de s’assurer que la demande soit reçue avant le 16 octobre 2025 à 16 h.

5. Toute personne qui souhaite demander l’inscription d’une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l’adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l’un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l’autre, son nom et l’adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d’élection (ou encore son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l’adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT D’ÉLECTION

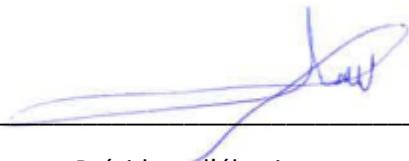
Nabil Boughanmi

Adresse : **129 Des Groseilliers, Radisson (QC) J0Y 2X0**

Cellulaire : **(819) 638-9133**

Courriel : dg@localiteradisson.com

SIGNATURE



Président d’élection

Donné à Radisson, le 28 septembre 2025